

Manifestations

Vers une politique maritime intégrée ?

La séance solennelle d'ouverture de la session 2006/2007 de l'Académie de marine, à Paris le mercredi 18 octobre dernier, a été marquée par la prise de présidence de l'Amiral Jacques Lanxade, lequel succède à l'Administrateur général des affaires maritimes Jean-Louis Guibert.

Après avoir appelé à une meilleure synergie de la communauté des marins, à ses yeux premiers responsables de la sensibilisation de nos compatriotes aux questions maritimes, le nouveau président a fixé à la Compagnie l'axe de réflexion suivant : l'intégration des politiques maritimes. Il s'est ainsi réjoui de « la création heureuse par l'Institut français de la mer du Cluster maritime français, qui vise à répondre à ce besoin d'une nouvelle approche ». Quant à l'intégration des politiques nationales, qu'il appelle de ses vœux, tant au niveau de l'Union européenne qu'à celui du monde, il a tenu à mettre en garde contre deux risques :

- ne pas respecter suffisamment le principe de subsidiarité,
- ne pas préserver dans la confrontation mondiale, au seul bénéfice d'une concurrence intra-européenne idéalisée, les intérêts des acteurs européens.

En écho, le Secrétaire général de la mer, M. Xavier de la Gorce, a fait un point de situation concernant la démarche européenne en cours de « Livre vert ».

Au cours du printemps 2005, soulignant que le manque d'intégration des politiques maritimes se traduit par une dispersion institutionnelle des responsabilités (six agences européennes, sept commissaires, une centaine d'accords internationaux...) alors que le fort développement actuel des activités liées à la mer et les océans porte en lui bien des promesses, mais aussi des menaces, le Président José Manuel Barroso a fermement déclaré qu'il était temps de forger une nouvelle vision de la gestion des relations des pays européens et de l'Europe avec les océans. Les contributions nationales et européennes à cette réflexion générale ont permis de diffuser en mai 2006 un « Livre vert », à propos duquel sont attendues des réactions nationales avant de proposer en 2007 un projet de politique maritime européenne. Pour le Secrétaire général de la mer, les réactions françaises devraient :

- provenir de l'ensemble des partenaires intéressés, et pas seulement des niveaux politique et administratif,
- donner la priorité à la compétitivité, à la croissance et à la connaissance (confer pôles de compétitivité),
- se fixer l'exemplarité dans le domaine environnemental, indispensable à une politique de développement durable.

Quant à l'intégration, elle est pour le Secrétaire général de la mer une nécessité et non pas un dogme : c'est une affaire d'équilibre, dans un souci de prendre en compte les activités humaines dans leur réalité économique et sociale. Au plan intra-communautaire, il s'agira de faire reconnaître un espace maritime commun, une identité maritime de l'Union et d'identifier les sujets et moyens qui leur seront associés. Au plan extra-communautaire, se posera la question de l'expression et de la défense des intérêts de l'Union dans les organisations

internationales.

En concluant son propos, M. Xavier de la Gorce, qui a spécifiquement rendu hommage à l'action de l'Institut français de la mer, a affirmé sa conviction que le moment est bien choisi pour exprimer au niveau politique que la France aspire à être reconnue comme une grande nation maritime. Les réflexions de ces derniers mois ont confirmé certes les incontestables atouts maritimes de notre pays, mais surtout la nécessité d'une ambition politique pour en tirer parti. Tout particulièrement en France, ceci nécessitera « une prise de conscience non d'une opposition, mais d'une complémentarité entre politique maritime et politiques terrestres ».

Contre-amiral (2s) Bertrand Lepeu

